

FORMATION « TRANSPORT D'ORGANES, DE SANG ET DE PRELEVEMENTS BIOLOGIQUES »

OBJECTIF DE LA FORMATION:

- Connaître la chaine transfusionnelle, du donneur au receveur
- Connaître les procédures médicales de prélèvements sanguins et savoir reconnaître un prélèvement relevant de l'urgence médicale
- Connaître les mesures de sécurité pour se protéger et protéger les autres des contaminations éventuelles
- Connaître par la loi, les réglementations applicables et mettre en œuvre les moyens logistiques obligatoires imposés
- Connaître les règles de l'hémovigilance liées aux transports des produits sanguins labiles ou des médicaments dérivés du sang
- Connaître les principes de base de la responsabilité des établissements de santé sur la prise en charge des patients et l'obligation de soins

PROGRAMME DE LA FORMATION – SECTION TRANSPORT:

- Les obligations légales à l'activité de transport de marchandises
- Le transport soumis ou non soumis à la réglementation de l'ADR
- Les différents types d'emballages imposés pour le transport de marchandises liés à l'activité médicale soumis ou non soumis à l'ADR
- Remplir une lettre de voiture en respectant la réglementation
- Les différents affichages obligatoires au public sur les véhicules dédiés au transport

PROGRAMME DE LA FORMATION – SECTION REGLEMENTAIRE:

- Le Code Des Transport (Chapitres concernés par l'activité)
- Le Code de la Santé Publique (Chapitres concernés par l'activité)
- Transport des matières dangereuses (Arrêté du 29 mai 2009)

PROGRAMME DE LA FORMATION – SECTION INFIRMIER:

- Les emballages primaires contenant des prélèvements biologiques, tissulaires ou cultures
- Sensibilisation aux méthodes de prélèvements
- Les risques liés à une avarie, à un mauvais emballage, à une erreur de conservation ,à un mauvais arrimage
- Les mesures de prévention, les types de recherche pré-transfusionnel
- Les différents types de recherches biologique (LES PLUS COURANTES)

PROGRAMME DE LA FORMATION – SECTION BIOLOGIE:

- Les types de techniques réalisés en vue de la délivrance de culot de sang
- Les délais de péremption des PSL (SANG, PLAQUETTES, PLASMA)
- Les types de recherches biologiques liés aux activités des services de santé (LES PLUS COURANTES)

FORMATION « TRANSPORT D'ORGANES, DE SANG ET DE PRELEVEMENTS BIOLOGIQUES »

PROGRAMME DE LA FORMATION- SECTION GREFFE:

- L'agence de la Biomédecine
- Le déroulement des procédures d'attentes (pour le patient)
- Le prélèvement, l'acheminement et le transport du greffon
- Les HLA
- Les PMO

MATÉRIEL UTILISÉ, MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES:

- Livrets d'apprentissages
- Projecteur 4 K et ordinateurs
- Divers documents légaux
- Le matériel utilisé quotidiennement par les transporteurs de sang, d'organes et de biologie
- Échantillons réels (culot globulaire, panel anticorps, tubes et hémocultures etc...)
- Divers documents légaux
- Moyen de suivi de température et démonstration
- Mises en situations, Méthode expositive, interrogative, mise en situation

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES:

« Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation. »



DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION:

- Durée: 35 heures soit 5 jours
- Dates: Voir planning
- Horaires: 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- Effectif: 5 minimum à 12 maximum

TARIFS: 1695€ /pers

PUBLIC CONCERNE :

- Toutes personnes souhaitant intégrer une unité de transport spécialisée (SANG, BIOLOGIE, GREFFE ETC...)
- Les personnels en poste dépourvus de formation obligatoire au code de la santé publique
- Les personnels administratifs des sociétés de transport ou des établissements publics (HOPITAUX, CLINIQUES PRIVEES, LABORATOIRES ETC...)

QUALITE ET SATISFACTION: 10/10

FORMATION « TRANSPORT D'ORGANES, DE SANG ET DE PRELEVEMENTS BIOLOGIQUES »

PREREQUIS:

- Permis B
- Maîtrise de la langue Française écrite et orale

MAINTIEN DES CONNAISSANCES:

- 21 heures tous les 3 ans

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES:

- Art L 1222-12 du code de la santé publique, décision du 10/03/2020 de l'agence nationale de sécurité du médicament définissant les bonnes pratiques de transports des produits sanguins labiles.

ATTRIBUTION FINALE:

- Délivrance d'une attestation de formation

CONDITIONS D'ÉVALUATION:

- Réussite au QCM et à l'évaluation formative

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Méthode expositive, interrogative, mise en situation, brainstorming

INTERVENANT:

- Formateur spécialisé dans le transport d'organes, de sang et de prélèvements biologiques
- Formateur « professionnel de santé » (infirmière et médecin biologiste)

FINANCEMENT :

- Personnel, OPCO, Pôle emploi

MODALITES DE L'INSCRIPTION:

- Nous contacter 10 jours ouvrables avant la date de début de formation. Le dossier sera validé par mail une fois les documents transmis et le devis accordé et signé

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE:

- CAMUR Stève

CONTACT:

- PIEDNOEL Yannick
- Tél : 06.75.88.40.47
- Mail : ypforma@gmail.com
- Site internet : <https://www.ypforma.fr>